**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 64 (1976)

**Heft:** 7-8

**Rubrik:** D'un canton à l'autre

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# D'un canton à l'autre

## Neuchâtel

### Une femme à la vice-présidence de la Croix-Rouge Suisse

Mme Claudine Du Pasquier s'occupe de la Croix-Rouge depuis vingt-cinq ans. Elle a été durant plusieurs années présidente de la section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, est présidente aussi du Bureau d'information pour les professions de la santé rattaché à cette section, présidente du Comité cantonal neuchâtelois d'aide aux réfugiés. Elle a été élue il y a six ans au Conseil de Direction et au Comité Central de la Croix-Rouge Suisse.

## Vaud

### Le Centre de Liaison siège à la Maison de la Femme

C'est dans la toute pimpante Maison de la Femme à Lausanne que le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a tenu son assemblée générale sous la présidence de Mme Françoise Champoud. Parmi les invitées, on notait la présence de Mme Jean-Pascal Delamuraz, femme du syndic de Lausanne, Mlle Probst, vice-présidente du Centre de liaison de Fribourg, Mme Chambordon, présidente du Centre de liaisons de Genève. Mme Mayor, présidente de la Fédération romande des consommatrices et Me Marguerite Florio, avocate, conférencière du jour.

**Rencontre d'orientation personnelle**

Dans son rapport d'activités, Mme Champoud rappela de nombreuses manifestations et rencontres suscitées par l'Année de la Femme, dont la principale a été sans conteste la mise sur pied de l'exposition « La Femme créatrice » présentée au Comptoir Suisse de Lausanne et son brillant vernissage ainsi que l'organisation d'une Journée de la Femme avec, entre autres, la conférence de Mme Benoîte Groult.

L'activité 1976 sera caractérisée par le lancement de rencontres d'orientation personnelle, du même type de celles qui ont eu lieu avec beaucoup de succès à Genève et en Suisse allemande. Par ailleurs, le Centre de liaison se propose d'imprimer un dépliant destiné à l'information et lui servant de carte de visite.

De plus, le Centre de liaison, qui comptait à ce jour 37 associations et 32 membres individuels, a admis deux nouveaux membres collectifs : l'Association des mères chefs de famille et la section vaudoise de la Fédération romande des consommatrices.

Après la partie administrative, Me Marguerie Florio, avocate, présenta un exposé sur la révision du droit matrimonial suisse, mais en insistant plus sur les effets des règles et lois actuelles que sur les projets que l'on nous proposera ultérieurement et dont, en définitive, on ne sait encore que peu de choses précises. De toute manière les femmes auront à se pencher cet automne avec beaucoup d'attention sur ce sujet. Et, traditionnellement, l'assemblée se termina par un charmant dîner, préparé avec soin par des membres dévoués du comité.

A.-F. H.

Lisez et faites lire
Femmes suisses
à vos amies

## Fribourg

Jeudi 3 juin, le Centre de Liaison fribourgeois (CLF) tenait son assemblée annuelle. En pareille occasion, les rapports d'activité constituent le plat de résistance.

Le rapport de la présidente, Mme Suzanne Marmy, rappela naturellement ce qui, durant l'exercice écoulé, fut la belle aventure de la Journée de la femme au Comptoir de Fribourg, le 3 octobre 1975. Le forum de l'après-midi donna à cinq femmes l'occasion de s'exprimer au nom de milieux différents, forum parfaitement mené par Mme Monique Ruffieux. Un grand panneau, parmi les stands du Comptoir, attirait l'attention des visiteurs sur les activités féminines dans notre canton.

L'Association des Droits de la Femme, membre collectif du CLF, invita Mme Jeanne Hersch à présenter en notre ville une conférence sur le thème « Les droits de l'enfant et l'avenir de la femme ».

L'année 1975 a été marquée pour le CLF par l'obtention du Statut consultatif, accordé par le Conseil d'Etat. Trois avant-projets de lois lui ont été soumis : l'assurance maladie obligatoire, les allocations familiales, la promotion et l'aide à la jeunesse. Le Centre procède de la manière suivante : il soumet les projets à ceux de ses membres qui en font la demande, rassemble les réponses et les transmet au Conseil d'Etat. A remarquer que les organisations féminines qui avaient demandé de façon isolée le statut consultatif, ne l'avaient pas obtenu. Le succès du CLF illustre bien la nécessité d'un organe faîtier des associations féminines.

Mme Piera Fleiner, présidente du tout jeune « Centre d'informations Personnes - Couples - Familles » (IPCF) parla brièvement de la création de ce dernier.

La Commission pour les cours aux adultes en économie familiale, sous la responsabilité de Mme Rodi, a mis sur pied à Montagny-la-Ville, douze cours de cuisine sur les produits laitiers et à Torny-le-Grand, douze cours de cuisine.

G. Chablais.

## Genève

**Une institution genevoise ferme ses portes.**

**Nous voulons parler ici de la Retraite, foyer d'accueil pour mères et enfants. Après plus de soixante ans d'activité, il a fallu renoncer à poursuivre l'exploitation de ce centre. Les mœurs et les circonstances ont beaucoup évolué depuis le début de ce siècle, le comité de direction de la Retraite a estimé, à juste titre, que cette maison avait rempli son rôle et n'avait plus sa raison d'être dans la situation actuelle à Genève. Nous voulons ici spécialement insister sur le dévouement et l'efficacité du comité de la Retraite. Ces dames ont œuvré toujours avec persévérance et dynamisme, dans la plus grande discrétion. Des soucis de tous genres ont souvent perturbé la vie de cette maison, ce qui n'a rien d'étonnant. Plus les situations étaient complexes, plus les idées fusaient. Ainsi la marche de la Retraite n'a jamais été entravée. Là-bas sont nés de nombreux bébés, dans un climat de tendresse et de compréhension toujours extraordinaire. Les directrices de ce foyer et leurs aides ont dépensé des trésors de patience et d'intelligence pour aider des jeunes mamans à voir plus clair dans ce moment compliqué de leur vie. Genève peut être fière d'avoir pu compter sur ces femmes si vaillantes : elles ont mis au service des mères célibataires le meilleur de leurs forces.**

**Un fonds destiné à aider des mères vient d'être créé et l'on pourra y faire appel.**

**M. Lehnes.**

M. Lechner.

## Jura

### Nous ne voulons pas de violence

En ce début juin, la violence à Moutier a atteint ce que chacun craignait sans oser trop le dire « pour ne pas donner des idées et inciter au pire », des coups de feu ont été tiré sur des manifestants. Faut-il répéter qu'il s'agit d'émeutes relatives à la Question jurassienne. Plusieurs fois, la rue a été le théâtre de combats, triste théâtre dont les décors laissent voir au petit jour des vitrines fracassées, des voitures démolies, du mobilier brisé sur les trottoirs, des rues dépavées. Ajoutons à ce lamentable bilan les blessés en grand nombre et les stigmates indélébiles de la peur, de la haine, du dégoût.

Moutier ? Plus nécessaire d'expliquer aux Suisses où cela se trouve. Ce point de choc entre le nord du Jura et le sud est devenu célèbre d'un jour à l'autre, si tristement célèbre que le reste de la Suisse regarde d'un drôle d'œil les Prévôtois (ce sont les habitants de Moutier et du district) et les Jurassiens en général. A Genève, un restaurant refuse de recevoir une classe d'écoliers en course ; ailleurs, combien de fois n'a-t-on pas fait sentir à telle personne ou telle société qu'elles sont indésirables. Ces belliqueux, n'est-ce pas...

Les choses et les impressions sont si loin qu'on se demande si le peuple suisse acceptera de reconnaître le nouveau canton du Jura actuellement en gestation. On nous a répété si souvent en Valais, dans le canton de Vaud et en Suisse alémanique que les Jurassiens « cassent les pieds aux Confédérés avec leurs histoires ». Autre attitude d'une grande partie de l'Helvétie et de son Conseil fédéral : l'indifférence. Que les « agitateurs » de tout crin se débrouillent entre eux, y'en a point comme nous, bons Suisses, pour aimer le ronron du confort !

**D'où vient la violence ?**

Aussi longtemps que la Question jurassienne ne fit pas trop de bruit et de casse, le Suisse moyen regardait la chose de loin ou il s'en moquait. Depuis que les affrontements ont dépassé le stade verbal, il paraît qu'une partie de l'Helvétie en a marre de notre drame, le jugeant uniquement sur les excès inhumains nommés violence.

C'est trop simpliste. La violence n'a rien à voir avec un état de faits brusquement imaginé. C'est au contraire une escalade longuement nourrie de rancunes, de brimades, de dépit, d'injustices. A force de bafouer les droits des uns et des autres, l'exutoire illégalité s'instaure petit à petit, détériorant le climat politique au point qu'on ne trouve plus d'issue au marasme.

Il n'est pas question ici de faire le procès des antagonistes en présence (autonomistes et antiséparatistes) pour savoir à quel camp imputer la violence. Elle est le résultat de l'intolérance entre Jurassiens et, selon certains observateurs, la conséquence du mutisme des cantons et de la Confédération face à une page d'Histoire qui concerne le pays entier.

O fédéralisme bien-aimé, ne nous as-tu pas joué un drôle de tour ?

**S.O.S.**

Que faire, direz-vous ? Nous ne souhaitons qu'une chose : que chaque Suisse ou Suissesse s'informe avant de juger.

Après les plébiscites, les districts du nord travaillent à former leur canton. Le problème ne resurgit que dans les districts du sud. Les antiséparatistes disent que la minorité autonomiste ne veut pas se soumettre au verdict populaire du 16 mars 1975 (qui maintient cette partie du pays dans le canton de Berne). A cette minorité, ils refusent les possibilités de se réunir et de manifester dans plusieurs localités du Jura-Sud. Les autonomistes tenaces ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, la lutte continue.

La minorité autonomiste, pour sa part, déclare qu'elle a accepté juridiquement le vote mais pas politiquement. Elle forme les 35 % de la population du Jura-Sud — l'équivalent des socialistes dans le canton de Vaud et des libéraux dans le canton de Neuchâtel — et elle poursuit son action politique à l'instar de n'importe quel groupe politique. Son prochain objectif : la reconnaissance de son droit de réunion et de sa liberté d'expression. Une affaire qui devrait trouver son dénouement devant le Tribunal fédéral.

Lectrices de « Femmes suisses », informez-vous, vous apprendrez que les Jurassiens ne sont pas violents mais aux prises avec un problème qui vous concerne aussi.

A.-M. S.

## Tessin

### La Fédération tessinoise des sociétés féminines a une nouvelle présidente

*Mme Dina Paltenghi-Gardosi.*

L'Assemblée générale de la Fédération tessinoise des sociétés féminines a eu lieu le 22 mai à Coldrerio, une riante localité tout près de Chiasso et de la frontière avec l'Italie. Ce fut un grand succès. Au cours des travaux, Mlle Iva Contoreggi, présidente en charge depuis deux ans a présenté aux 80 déléguées des 18 associations féminines, un rapport détaillé sur l'activité sociale au cours de 1975. Un rapport qui fut très apprécié et qui donnait un aperçu vivant des activités actuelles et des intentions futures. En premier lieu, la condition de la femme sous les meilleurs aspects et sa continuelle promotion en toutes activités : soit donc en matière culturelle, politique, récréative, économique, sociale et pour les droits les plus normaux, soit pour le renouvellement et l'amélioration continue de sa condition familiale, les échanges d'idées et l'action sur le plan national ou international, pour les problèmes religieux, de l'information, etc.

Cette collaboration, ce travail des sections sont apparus clairement dans les rapports des présidentes ou déléguées présentes à l'assemblée. Et Iva Cantoreggi les a soulignés au cours de son exposition. Réunions et déplacement dans tout le canton pour des contacts ou des visites des institutions, réalisations communes. Réunion dédiées surtout à celles parmi nous qui sont directement engagées dans la vie communale et cantonale ou comme députées au Grand Conseil ou qui sont présentes dans les commissions les plus importantes ou dans de places au sein des comités dirigeants des partis politiques.

Une de ces activités fut particulièrement dédiée aux femmes de nos vallées les plus éloignées des centres vitaux et de ce fait moins défavorisée. Comme Val Blenio, Centovalli, Verzasca, etc. Nous avons visité ces femmes pour les mettre au courant des nombreux problèmes concernant leur condition actuelle, leur vie politique et culturelle, la vie même du canton et tout ce qui peut intéresser la femme d'aujourd'hui : l'école, les finances et la fiscalité, l'écologie, l'aide aux mères et aux enfants, l'hygiène et la santé, les problèmes fédéraux sur lesquels nous sommes souvent appelés à donner un avis, l'AVS et l'AI et qui furent débattus au cours de notre assemblée. Nous avions parmi les invités à cette réunion un groupe de femmes du Val Blenio qui nous parlèrent sincèrement de leur condition soit au temps passé, soit actuellement, après le droit de vote, en particulier. Les demandes adressées à ces vaillantes montagnardes furent nombreuses. Et elles y répondirent « à cœur ouvert » dans une discussion particulièrement nourrie et intéressante pour nous toutes.

Mlle Cantoreggi étant démissionnaire, l'assemblée a par la suite élu sa nouvelle présidente en la personne de Mme Dina Paltenghi-Gardosi, ex-professeur des Ecoles supérieures, ex-membre du Grand Conseil et actuellement membre du Conseil communal de Lugano. Une femme de grande valeur qui conduira sûrement la Fédération avec bonne volonté, capacité et sagesse. Elle a été élue à forte majorité et dans son bref salut à l'assemblée, elle a assuré les présentes de son intention de continuer sur la voie constamment suivie pour l'amélioration de la condition de la femme tessinoise.

Notre assemblée générale a été très intéressante. Elle nous a laissé un bon souvenir et un grand espoir pour le futur prochain. Un futur qui conduira la femme tessinoise vers des buts toujours plus valables et sûrs.

**Elsa Franconi-Poretti.**